# PROFESSEUR.E RÉFÉRENT.E D'UN GROUPE D'ÉLÈVES (PRE)

AVRIL 2021

**Seul le Sgen-CFDT est favorable à l'encadrement règlementaire de la possibilité d'accompagner un petit groupe d'élèves par un.e professeur.e référent.e. Analyse et explications.**

## Qui a peur du PRE ?

Cette nouvelle **mission d'accompagnement des élèves** est une modalité qui est **facultative** : les lycées qui le préfèrent peuvent garder la modalité professeur principal.

> *Aucun lycée n'est obligé de la créer, aucun.e enseignant.e n'est obligé.e de l'accepter !*

Même si ce texte est beaucoup **trop timide**, car limité aux seules classes du cycle terminal du lycée général et technologique, **il ne dégrade aucune situation existante**.

## Une ouverture des possibles du suivi des élèves :

- dans un **groupe moins nombreux que celui du groupe classe,**
- **sur le cycle terminal complet** par le même enseignant,
- sur la **coordination** des missions de suivi entre professeur principal et PRE,
- sur la **confiance aux équipes** pour choisir le type d'accompagnement le mieux adapté au réel.

## Un travail à mener de façon collaborative

Comme le professeur principal, **le ou la professeur.e référent.e n'a pas vocation à travailler seul**, mais avec tous les autres membres de l'équipe éducative qui accompagnent le parcours de l'élève : PSy-EN, CPE, AESH, parents d'élèves...., **c'est à dire tous les adultes qui aident le jeune à réfléchir** sur sa scolarité, ses projets d'étude, son positionnement dans le lycée.

## POUR LE SGEN-CFDT, UN PREMIER PAS QUI EN APPELLE D'AUTRES...

Aujourd'hui, les indemnités de suivi et d'orientation sont insuffisantes pour rendre ces missions attractives. Le Sgen-CFDT **revendique** une véritable **reconnaissance de ces missions en terme financier et de temps de travail**. Sinon, ce sont bien **les élèves les plus fragiles qui seront pénalisés**, car ce sont eux qui ont besoin d'un accompagnement plus personnalisé.

Ne pas jeter sur la voie publique
**Fédération des Sgen-CFDT – contact@sgen.cfdt.fr**